



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 77940

Texte de la question

Mme Marie-Anne Chapdelaine alerte Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la question en Ille-et-Vilaine de créations d'ULIS et CLIS TSL/A. Les enfants souffrant de dyslexie nécessitent en effet un enseignement adapté. La fermeture de l'établissement de l'Adoration (Rennes) laisse pendante la situation de près d'une centaine d'enfants. Elle la remercie de lui faire part des orientations qui devront être prises pour que les enfants dyslexiques souffrant de troubles du langage puissent continuer leur scolarisation dans une ULIS. Il n'en existe en effet aucune en Ille-et-Vilaine.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Anne Chapdelaine](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77940

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2015](#), page 2792

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)